

Pour être présenté en Commission d'Attribution, votre dossier doit comporter, en fonction de votre situation personnelle, les pièces suivantes :

1. **PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE** avec les pages de tous les enfants.
2. **ATTESTATION DE VOTRE AVOCAT** ou copie du livret de famille avec la mention « mariage dissous par... » ou copie de la partie « par ces motifs... » du jugement de divorce.
3. **JUSTIFICATIF DE RESSOURCES** :

VOTRE SITUATION	PIECES A JOINDRE
<i>salarié</i>	Photocopie des 3 dernières feuilles de paie ou le cas échéant : certificat d'embauche précisant le salaire net mensuel ou dans le cas d'une mutation professionnelle, une attestation
<i>chômeur</i>	Notification de décision et 3 derniers bulletins POLE EMPLOI
<i>retraité</i>	Justificatifs des différentes caisses de retraite
<i>allocataire</i>	Dernière notification de la C.A.F.
<i>étudiant</i>	Certificat de scolarité

4. **PHOTOCOPIE DU CONTRAT DE TRAVAIL** spécifiant s'il s'agit d'un C.D.D. ou d'un C.D.I. ou attestation de l'employeur.
5. **SI VOUS ETES** :
 - Locataire : Les 3 dernières quittances de loyer ou, à défaut, une attestation certifiant le paiement régulier des loyers.
 - Propriétaire : Une attestation des organismes prêteurs certifiant que vous êtes à jour dans vos remboursements avec un tableau d'amortissement ou une attestation du Notaire précisant que le montant de la vente couvre les remboursements restants.
 - Hébergé : Un certificat d'hébergement.
6. **CAUTIONNEMENT (AU CHOIX SELON VOTRE SITUATION)** :
 - Attestation du FSL (Accord de principe à obtenir par l'intermédiaire d'une assistante sociale)
 - 1% Logement
7. **PHOTOCOPIES DE VOS AVIS D'IMPOSITION** (recto-verso) **ou DE NON IMPOSITION 2011** sur les revenus **2010**
 Si vous êtes fiscalement rattaché au foyer d'un ou de vos deux parents, l'avis d'imposition ou de non imposition de celui (ceux)-ci accompagné d'un justificatif de rattachement de l'Hôtel des Impôts.
8. **PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE ou DE LA CARTE DE SEJOUR** pour les étrangers (recto-verso).
9. **VISITE** : Prenez contact avec l'un de nos gérants (voir feuille ci-jointe) afin de connaître nos disponibilités de logement. A défaut d'un rendez-vous possible, merci de les contacter régulièrement.
10. **RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE.**

Une autre idée de l'habitat